



5

Orienter

L'orientation vers une action adaptée est fonction des caractéristiques de la personne concernée ;

> Une personne qui relève de Français Langue Etrangère ou d'alphabétisation est très motivée pour entamer une démarche d'apprentissage.

> De nombreux freins seront à lever pour une personne en situation d'illettrisme afin qu'elle accepte une remédiation.

Le regard du grand public sur l'illettrisme évolue depuis quelques années, ainsi que l'énonce l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme :

« Il faut cesser de définir ceux qui sont confrontés à l'illettrisme uniquement parce qu'ils ne savent pas, mais accepter de les reconnaître aussi pour ce qu'ils savent faire ».

Pour éviter d'être stigmatisées, les personnes en situation d'illettrisme développent en effet des stratégies de contournement et d'adaptation, notamment lorsqu'elles travaillent.

Elles développent ainsi des compétences professionnelles sans avoir recours à l'écrit, grâce, entre autres, à des efforts considérables de mémorisation. « C'est sur ce patrimoine de compétences qu'il faut s'appuyer pour leur redonner confiance pour qu'elles osent prendre le risque de renouer avec les apprentissages sans être infantilisées, stigmatisées ou paralysées par la honte ».

Construire un parcours personnel et professionnel cohérent

La démarche d'orientation

Elle consiste à construire la cohérence du parcours personnel et professionnel de la personne en situation d'illettrisme dans une démarche concertée avec elle.

L'enjeu est de permettre l'expression des choix et d'identifier les conséquences.

Engager une démarche de remédiation à l'illettrisme soulève des appréhensions. Il s'agit d'un changement de taille où la personne quitte un mode de fonctionnement auquel elle s'était accommodée.

Il s'agit donc de prendre la bonne mesure de ce changement et des résistances qui en découlent par une approche positive (en rupture avec les représentations des savoirs de type scolaire), en s'appuyant sur les centres d'intérêt, les compétences et expériences professionnelles et sociales de la personne.

Le dialogue

Il permet de décrypter avec la personne la plus-value de l'acquisition des savoirs de base dans sa vie quotidienne, professionnelle, sociale et familiale et donc favoriser son adhésion au projet.

Ce dialogue permet de prendre conscience de ses compétences en décrivant ses activités. Il conduit également à développer la capacité de décider de son parcours professionnel.

Avant un parcours de formation, il peut être proposé une étape préalable consacrée à la réconciliation :

- avec soi-même : action ciblée sur la restauration de l'image de soi
- avec ses talents : action à dominante culturelle
- avec les contraintes sociales : chantiers écoles, insertion par l'activité économique, service civique...
- avec l'écrit, dans le cadre privilégié d'un accompagnement personnalisé par une personne bénévole.

Les arguments

Les arguments pour impulser un processus de changement chez la personne en difficultés avec les savoirs de base sont multiples, mais ils doivent répondre à une attente authentique de la personne pour être efficaces. Parmi ces arguments, on peut citer :

- Trouver du travail plus facilement
- Evoluer professionnellement
- Ne plus être obligé de demander aux autres pour remplir ou comprendre un papier
- Passer son permis de conduire, une habilitation, un CACES...
- Pouvoir aider ses enfants dans leurs devoirs
- Pouvoir se déplacer librement
- Utiliser un ordinateur, envoyer des sms, des mails...
- Se sentir plus utile
- Moins stresser à l'idée de ne pas savoir
- Sortir de chez soi sans crainte
- Avoir des projets

Une orientation réussie intègre en parallèle une identification des pistes qui permettront d'apporter des solutions aux difficultés matérielles, relationnelles, sociales et personnelles que la personne rencontre.

Pour les résoudre, des organismes partenaires peuvent être sollicités et éventuellement informés de la situation de la personne vis-à-vis de l'écrit.

Ce moment d'accompagnement privilégié conforte et enrichit le dialogue. Il favorise la confiance de la personne en elle-même, sous réserve de prendre le temps nécessaire de ne pas faire à sa place.

L'information sur la démarche et/ou l'action proposée sera la plus complète possible :

- Description, objectifs et contenus, organisation.
- Modalités pratiques : horaires, comment se rendre sur place, les aides financières.

Une rencontre et/ou immersion préalable avant l'entrée dans l'action peut rassurer la personne et faire disparaître certaines de ses appréhensions.

75 bis rue Jean Jaurès, 59410 Anzin
Tél. : 03 27 30 04 93
www.savoirsdebase-valenciennois.net